

Commission d'endiguement de la Broye – section II

Procès-verbal

Assemblée générale du 10.04.2014 à Villeneuve

1. Ouverture de l'assemblée

M. Pierre-Yves Saugy, Président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux délégués.

2. Appel des communes

La commune de Ménières est excusée. Les communes de Prévondavaux et Cheiry ne sont ni présentes, ni excusées. La commune de Villeneuve est représentée par P.-Y. Saugy.

3. Approbation des procès-verbaux des 27.06.2013 et 19.03.2014

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

4. Comptes 2013

Présentation des comptes

Mme Patricia Catillaz, caissière, présente les comptes 2013.

L'exercice se solde sur une perte nette de Fr. 13'497.55, en raison d'une charge extraordinaire de Fr. 14'313.75 découlant d'une correction d'un exercice précédent. En effet, le Bureau de protection de la nature avait versé d'avance la totalité de la subvention pour les travaux de suivi des travaux de revitalisation de 2011 à 2015. Pour une meilleure clarté du bilan, le montant correspondant aux travaux pour 2014 et 2015 est transféré en passifs transitoires. Sans cette correction, l'exercice se serait clôt sur un bénéfice net de Fr. 816.20.

Le bilan s'élève désormais à Fr. 40'645.15, avec un capital de Fr. 25'411.40.

Rapport des vérificateurs

M. Christian Brandalise (Torny) et M. Jean-Pierre Gorret (Villeneuve) ont vérifié les comptes. M. Christian Brandalise donne lecture de leur rapport. Ils ont examiné l'ensemble des factures et ont constaté la bonne tenue des comptes. Ils remercient la caissière pour son travail et recommandent l'approbation des comptes 2013.

A l'unanimité l'assemblée approuve les comptes 2013. Décharge en est donnée à la caissière et au Comité.

5. Nomination d'un nouveau membre au sein du comité

Comme déjà discuté en assemblée du 27.06.2013, les délégués souhaitent que le poste vacant au sein du comité soit occupé par un représentant de Cheiry. En effet, ce poste était occupé par M. Marc-Henri Chevalley, conseiller communal démissionnaire de Cheiry.

Dès lors, malgré son absence, les délégués élisent à l'unanimité M. Roland Rognon de Cheiry au sein du Comité.

6. Divers

M. Thierry Bussard et M. Raphaël Thierrin présentent leurs excuses pour leur absence lors de l'assemblée du 19.03.2014.

Les convocations continueront à être transmises par mail. M. P.-Y. Saugy demande aux délégués de s'excuser ou de se faire remplacer en cas d'absence afin d'éviter que le quorum ne soit pas atteint.

Nestlé Waters a planté le 07.04.2014 des arbres en bordure de la Broye sur le secteur de Villeneuve, afin de créer des zones d'ombres. Les frais ont été pris en charge par Broye Source de Vie et Nestlé Waters. Le Comité a donné son accord, à la condition qu'il n'en découlant aucun frais pour les communes. L'agriculteur locataire du secteur et qui l'entretient a aussi donné son accord.

En avril et août 2014 auront lieu les travaux financés par le WWF pour la réintroduction du nase dans la Broye.

Une prochaine étape de revitalisation des berges de la Broye sur Villeneuve est en cours d'étude. Le coût devrait s'élever à environ Fr. 1'000'000.00. La recherche de sponsors aura lieu dès qu'un devis en bonne et due forme aura pu être établi. Le but est qu'il n'y ait aucun frais à charge des communes. La revitalisation des berges de Fétigny est plus compliquée car il y aurait la nécessité de procéder à des échanges de terrains avec des agriculteurs.

La séance est officiellement levée à 19 h 15.

Au terme de l'assemblée, la Commune de Villeneuve offre le verre de l'amitié.

Pour l'Endiguement de la Broye – Section II

Pierre-Yves Saugy
Président

Patricia Catillaz
Secrétaire